



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 9 octobre 2024

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
70	70
Présent	Votant
45	53

Date de convocation

3 octobre 2024

Finances – Budget principal – Décision modificative n° 2

**N° de la délibération
2024-590**

Secrétaire de séance :
Laëtitia BOURJAT

Le 9 octobre 2024 à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la salle Georges Brassens à Tournon-sur-Rhône sous la présidence de Monsieur Frédéric SAUSSET.

Présents : MM. Xavier ANGELI, Pascal BALAY, Paul BARBARY, Laurent BARRUYER, Mme Véronique BLAISE, , MM. David BONNET, Jean-Louis BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Michel BRUNET, Mme Liliane BURGUNDER, MM. Patrick CETTIER, Pascal CLAUDEL, Thierry DARD, Serge DEBRIE, Yann EYSSAUTIER, Bruno FAURE, Gilles FLORENT, Mme Béatrice FOUR, M. Claude FOUREL, Mme Annie FOURNIER, MM. Michel GAY, Michel GOUNON, Emmanuel GUIRON, Mmes Laurence HEYDEL-GRILLERE, Elisabeth JUNIQUE, Marie-Claude LAMBERT, Danielle LECOMTE, MM. Gilbert LA RUSSA, Jean-Michel MONTAGNE, Jean-Louis MORIN, Mmes Stéphanie NOUGUIER, Sandrine PEREIRA, M. Jacques POCHON, Mmes Isabelle POUILLY, Nathalie RAZE, MM. Gérard ROBERTON, Frédéric SAUSSET, Mme Anne SCHMITT, MM. Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Marc SIMONEL, Jean-Paul VALLES, Roger VOSSIER, Jean-Christophe WEIBEL. Jean-Louis WIART.

Excusés : M. Pascal BIGI (pouvoir à M. Jean-Christophe WEIBEL), Mme Delphine COMTE (pouvoir à M. Frédéric SAUSSET), Mmes Valina FAURE (pouvoir à M. Paul BARBARY), M. Denis DEROUX (représenté par son suppléant M. Marc SIMONEL), Mme Muriel FAURE (pouvoir à M. Michel GOUNON), Mme Isabelle FREICHE (pouvoir à Béatrice FOUR), Mme Annie GUIBERT (pouvoir à M. Bruno SENECLAUZE), M. Laurent MAILLARD (pouvoir à Mme Nathalie RAZE), M. Régis REYNAUD (représenté par son suppléant M. Gilbert LA RUSSA), Mme Ingrid RICHIOUD (pouvoir à M. Bruno FAURE), M. Xavier AUBERT, M. Guy CHOMEL, Mme Christèle DEFANCE, Mme Amandine DEYGAS, Mme Mélanie DONGEY, Mme Myriam FARGE, Mme Christiane FERLAY, M. Patrick FOURCHEGU, M. Pierre GUICHARD, Mme Isabelle GUILLIAUMET, M. Fabrice LORIOT, M. Pierre MAISONNAT, Mme Christelle MARION, Mme Agnès OREVE, M. Charles-Henri RIMBERT, M. Vincent ROBIN, M. Alain SANDON.

Dans un souci de qualité comptable et pour mettre en cohérence l'actif de l'Agglo avec celui porté dans les comptes de gestion, il convient de procéder à des écritures d'ordres qui permettent d'intégrer les dépenses des comptes 20 (études et annonces) aux comptes 23 (travaux)

Vu l'arrêté inter préfectoral n°07-2021-10-28-00006 en date du 28 octobre 2021 entérinant les statuts de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo,

Considérant qu'il convient de procéder à cet ajustement comptable par virement de crédits entre chapitres,

Considérant l'avis favorable du bureau du 3 octobre 2024 ;

Après en avoir délibéré à :

- 53 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget principal suivante :

INVESTISSEMENT				
chapitre	nature	libellé	DEPENSES	RECETTES
040	28088	Annulation d'amortissement	2 055,00 €	
041	238	Remboursement avances ant. 2017		68 732,00 €
041	2031	Intégration frais études aux travaux		1 286 302,00 €
041	2033	Intégration frais d'insertion		119 667,00 €
041	2313	Remboursement avances ant. 2017	68 732,00 €	
041	2313	Immobilisations en cours (intégrations frais études et insertion)	1 405 969,00 €	
021	021	Virement de la section de Fonctionnement		2 055,00 €
TOTAUX			1 476 756,00 €	1 476 756,00 €
FONCTIONNEMENT				
chapitre	nature	libellé	DEPENSES	RECETTES
042	781	Reprise sur amortissement		2 055,00 €
023	023	Virement à la section d'investissement	2 055,00 €	
TOTAUX			2 055,00 €	2 055,00 €

- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents afférents à la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veunes, le 9 octobre 2024.

Signé électroniquement par : Frédéric SAUSSET

Date de signature : 11/10/2024

Qualité : Le président ArcheAgglo